

A.S.3.V.
Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 Euros
Avenue de Bischwiller
VIRE NORMANDIE (14500)
RCS CAEN : 483 400 578
(La « Société »)

**PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 21 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-et-un juillet, à 15 heures,

La société EM INVEST, Président, est représentée par Monsieur Erwin MAHE, Président

Associée unique de la Société, possédant les 800 actions composant le capital social,

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification du siège de la Société ;
- Modification de l'article 4 des statuts de la Société ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, à la suite d'une délibération de la Mairie de VIRE NORMANDIE (14500) opérant un ré adressage du siège social de la Société, décide de modifier le siège social de la Société comme suit à compter de ce jour : VIRE NORMANDIE (14500) 439 avenue de Bischwiller.

En conséquence, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à :

**439 Avenue de Bischwiller
14500 VIRE NORMANDIE**

[La suite de l'article demeure inchangée]. »

DEUXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie du procès-verbal des présentes décisions, et plus spécialement à la société CAP JURIS, à l'effet d'accomplir les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique.

Erwin MAHE

✓ Certified by  yousign

La société EM INVEST
Représentée par Monsieur Erwin MAHE, Président